

**D'ici à 2040,
un plan de
6 000 milliards
de FCFA pour
révolutionner**

DÉVELOPPEMENT RURAL ET CONSEIL AGRICOLE

Louis Kouakou-Habonouan engage l'ANADER...



RÉFORME AGRICOLE DE LA CEDEAO

**Bruno Koné
plaide pour la
souveraineté
alimentaire**



CONVENTION CCAK ET BNI

Un mécanisme pour booster la transformation locale de la noix de cajou

Jeudi 11 juin 2026 à Cocody, il y a eu une étape importante dans la stratégie de soutien à la transformation locale de la noix de cajou. Le Conseil Coton Anacarde Karité (CCAK) et la Banque Nationale d'Investissement (BNI) ont signé une convention tripartite avec les transformateurs ivoiriens de noix de cajou.

Ce partenariat, conclu pour trois ans (2027-2029), vise à renforcer la transformation locale et à consolider la filière anacarde, stratégique pour l'économie nationale. Le dispositif prévoit la mise à disposition d'un stock d'amorçage représentant 20 % des besoins des transformateurs, fourni par le CCAK, tandis que les 80 % restants seront acquis directement par les industriels grâce à un financement structuré par la BNI et une subvention de 100 FCFA/kg. Les noix livrées devront répondre à des critères stricts de qualité (KOR minimum 46, taux d'humidité inférieur à 10 %). La BNI s'engage à mettre en place deux lignes de crédit : une



avance sur produits gagés (noix brutes et amandes) et une ligne de découvert destinée à couvrir les coûts de transformation et d'exportation. Ces financements bénéficient de la garantie de l'État de

Côte d'Ivoire. Les remboursements suivent un calendrier précis, calé sur le cycle d'achat, de production et de vente. En somme, ce mécanisme offre aux transformateurs ivoiriens un accès sécurisé

aux matières premières et aux financements, tout en assurant une régulation stricte du marché. Il marque une étape décisive dans la stratégie nationale visant à accroître la valeur ajoutée locale et à

positionner la Côte d'Ivoire comme un acteur majeur de la transformation de l'anacarde. « Nous sommes convaincus que la création de richesse durable passe par la valorisation locale de nos productions agricoles. Chaque tonne de noix de cajou transformée sur notre territoire génère davantage d'emplois, de revenus fiscaux, de savoir-faire industriel et de devises pour notre pays », a déclaré le Directeur général de la BNI, M. Youssouf Fadiga. Prenant la parole à son tour, le Directeur général du Conseil Coton Anacarde Karité, M. Mamadou Berté, a exprimé sa satisfaction devant l'aboutissement de ce partenariat. « Je suis très heureux de voir l'accomplissement d'une tâche ardue. Avoir le financement pour les transformateurs nationaux, c'était un véritable challenge. Nous remercions l'État de Côte d'Ivoire qui nous a accompagnés dans ce processus. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire produit 1 500 000 tonnes de noix de cajou, dont 700 000 transformées localement. Mais sur cette part, près de 75 % sont réalisés par les multinationales et seulement 25 % par des nationaux. Notre défi est de porter la part des nationaux à environ 30 %. Grâce au concours de la BNI, les transformateurs ivoiriens remontent la pente », a fait savoir Mamadou Berté.

Audrey MAKADO

APPUI AUX RIZICULTEURS DE DALOA

Bernard Comoé lance la phase pilote

Bernard Kini Comoé, Ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, chargé des Productions vivrières, a procédé, vendredi 12 juin 2026, à Logoguiguia (Daloa), au lancement de la phase pilote d'un programme d'appui aux producteurs rizicoles du département de Daloa.

La cérémonie a été marquée par le labour d'un site aménagé pour la culture du riz à l'aide d'un tracteur, un geste symbolique destiné à marquer le démarrage officiel de cette initiative en faveur de la modernisation de la production rizicole. Selon une

publication du Ministre délégué, cette phase pilote est mise en œuvre à la demande du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, dans le cadre des efforts visant à renforcer la production vivrière nationale. L'appui accordé aux producteurs comprend cinq tracteurs équipés de plusieurs dispositifs agricoles, 20 tonnes de semences améliorées de riz, 100 tonnes d'engrais urée, 150 tonnes d'engrais NPK ainsi qu'un soutien financier destiné à l'approvisionnement en carburant des engins de mécanisation. Ces équipements et intrants permettront la mise en valeur d'un périmètre aménagé de 500 hec-

tares destiné à la culture du riz. Le Ministre a également indiqué qu'en début de campagne agricole, 25 tonnes de semences de maïs avaient déjà été distribuées aux producteurs de la zone. Cette initiative s'inscrit dans la politique gouvernementale de promotion de la mécanisation agricole et de renforcement de la souveraineté alimentaire, portée par le Président de la République, Alassane Ouattara. « Un geste simple, mais hautement symbolique. C'est par cet acte que je lance officiellement, à la demande de mon aîné le Ministre Bruno Nabagné Koné, la phase pilote d'appui aux producteurs rizicoles du département de Daloa », a indiqué le Ministre



délégué Bernard. Il a souligné que cet appui traduit la volonté du Président Alassane Ouattara, de faire de la mécanisation agricole un levier de transformation durable de notre agriculture vivrière et un pilier de la souveraineté alimentaire de la Côte d'Ivoire. estime Bernard Comoé.

Les autorités entendent ainsi accroître les rendements agricoles et améliorer les conditions de production des exploitants, afin de renforcer l'offre nationale en riz et réduire la dépendance aux importations.

Mireille YAPO



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
îlot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR
DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

INFOGRAPHISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR
DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

RÉFORME AGRICOLE DE LA CEDEAO

Bruno Nabagné Koné plaide pour la souveraineté alimentaire

Réunis en session ministérielle extraordinaire virtuelle de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), mardi 9 juin 2026, les Ministres ouest africains en charge de l'Agriculture ont examiné l'état d'avancement de la révision de la Politique agricole régionale (ECOWAP) ainsi que les enjeux liés à la gestion des engrais. Les travaux étaient présidés par le Ministre sierra-léonais de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, Dr. Henry Musa Kpaka. Prenant part aux échanges, le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières de Côte d'Ivoire, Bruno Nabagné

Koné, a salué l'initiative de révision de l'ECOWAP, estimant qu'elle doit permettre de répondre efficacement aux défis de la sécurité alimentaire, du changement climatique et de la compétitivité agricole. Il a annoncé que la Côte d'Ivoire prévoit d'organiser, au cours des deux premières semaines de juillet, l'atelier national de validation du rapport d'évaluation de l'ECOWAP, une étape qui ouvrira la voie à la formulation du troisième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA III). Sur la question des engrais, le Ministre ivoirien a rappelé leur rôle stratégique dans la sécurité alimentaire et plaidé pour la levée des barrières tarifaires et non ta-



rifaires entravant leur libre circulation au sein de la CEDEAO, appelant également à une

harmonisation fiscale et au renforcement des capacités régionales de production afin de réduire la

dépendance extérieure.

Source : MINADERPV

LABORATOIRE NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Dibi Kokora prend les commandes du Conseil de Gestion

Le Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) a officiellement procédé, ce vendredi 12 juin, à la passation de charges à la présidence de son Conseil de Gestion.

C'est sous la présidence du Dr. Kouadio Adama, Inspecteur Général du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières et en présence de la Directrice du LANADA, Dr. Amatcha-Lepry Charlotte que cette cérémonie de passation de charges s'est tenue. C'était au siège de l'Institution, à l'immeuble Harmonies à Abidjan-Plateau. Le Pr. Angui Kouassi Tehua Pascal, Président sortant, a présenté le bilan de son mandat avant de transmettre les princi-



paux dossiers stratégiques à son successeur, M. Dibi Kokora Alexandre, auquel il a adressé ses vœux de pleine réussite. Prenant la parole, le nouveau Prési-

dent a exprimé sa gratitude au Ministre de l'Agriculture, Bruno Nabagné Koné, pour la confiance placée en sa personne, et réaffirmé sa détermination à conduire

avec rigueur les chantiers prioritaires du LANADA, dans un esprit de concertation avec le Conseil de Gestion et la Direction. Cette cérémonie a marqué le transfert officiel des responsabilités entre le Président sortant, le Professeur Angui Kouassi Tehua Pascal, et le nouveau Président du Conseil de Gestion, Monsieur Dibi Kokora Alexandre, nommé par arrêté en date du 15 avril 2026. En sa qualité de Président de séance, Dr. Kouadio Adama, Inspecteur Général du Ministère de l'Agriculture, a veillé au bon déroulement de cet exercice réglementaire. Lors de cette transition, le Président sortant de LANADA a exposé au Président entrant les missions fondamentales de la structure, les défis actuels, ainsi que l'état des dossiers et des diligences en cours. Il faut souligner que le LA-

NADA demeure un pilier stratégique pour le développement agricole en Côte d'Ivoire. À l'issue de cette cérémonie de passation des caharges, Dr. Kouadio Adama a salué le travail accompli par le Professeur Angui Kouassi Tehua Pascal, non sans souhaiter plein succès à Monsieur Dibi Kokora Alexandre dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. L'Inspecteur Général du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières a prodigué des conseils avisés et insisté sur l'importance de la continuité dans la gestion administrative ainsi que de la rigueur dans l'exécution des missions. Ces principes constituent, plus que jamais, les garanties de nos succès collectifs.

Mireille YAPO

VENTE GROUPEE DU CCAK

40 tonnes d'anacarde écoules à Tafiré

La délégation régionale du Conseil du coton, de l'anacarde et du karité (CCAK) du Hambol, conduite par Issouf Konaté, a organisé, mardi 9 juin 2026 à Tafiré, sa troisième opération de vente groupée et d'enlèvement de récoltes dans le département de Niakara.

Cette initiative de commercialisation de noix brutes de cajou bien séchées et triées a permis l'écoulement de 40 tonnes de production au prix bord champ de 400 FCFA le kilogramme. L'opération s'est déroulée en présence du sous-préfet de Tafiré, Marcel Brou N'dépo. Supervisée par l'agent relais du

CCAK à Tafiré, Zakaria Sogodogo, représentant le délégué régional du Hambol, elle a été réalisée en collaboration avec la Société coopérative simplifiée (SCOOPS) Hêrê B de Tortiya, présidée par l'opérateur agricole Abou Bakary, dit Beker. Le sous-préfet de Tafiré a félicité les producteurs pour la qualité des noix mises sur le marché ainsi que la délégation régionale du CCAK dans la localité pour ses actions en faveur du monde agricole local. Les producteurs ont exprimé leur satisfaction face à cette opération qui intervient dans un contexte marqué par la rareté des acheteurs et les difficultés d'écoulement de la production. « Nous ne savions plus

que faire. Cette vente groupée nous redonne confiance et nous encourage à poursuivre nos efforts pour produire des noix de qualité », a confié Coulibaly Sié, 63 ans, producteur d'anacarde résidant au quartier Kafiné de Tafiré. Selon les responsables de la filière, cette activité constitue un important levier pour l'organisation du marché local de l'anacarde et l'amélioration des revenus des producteurs. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion d'une commercialisation plus efficace des noix de cajou, avec un accent particulier sur la qualité du produit. L'opération de Tafiré est la troisième vente groupée organisée par la délégation ré-



gionale du CCAK dans le département au titre de la campagne de commercialisation 2026, après celles de Badikaha et de Tortiya. Chacune de ces opérations ayant permis l'enlèvement de 40 tonnes de noix brutes de cajou, le volume total commercialisé à travers ce mécanisme atteint désormais 120

tonnes. Les responsables du CCAK soulignent que ces ventes groupées visent non seulement à faciliter l'écoulement de la production locale, mais aussi à garantir aux producteurs de meilleures conditions de commercialisation et des revenus plus rémunérateurs.

Source : AIP

DÉVELOPPEMENT RURAL ET CONSEIL AGRICOLE

Louis Kouakou-Habonouan engage l'ANADER sur la voie de la proximité

Le Président du Conseil d'Administration (PCA) de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural, Louis Kouakou-Habonouan, l'avait promis lors de sa prise de fonction le 20 avril 2026 : faire de l'ANADER le leader du développement rural et du Conseil agricole en Côte d'Ivoire. Le PCA joint l'acte à la parole avec les « Rendez-vous de l'ANADER », action lancée dans la région du Gbêké le 10 juin 2026.



Les « Rendez-vous de l'ANADER » ont été lancés à Bouaké, dans le centre du pays, à l'initiative du Président du Conseil d'Administration de la structure, Louis Kouakou-Habonouan. C'est un projet destiné à renforcer la proximité entre d'une part, l'Institution et, d'autre part, les producteurs agricoles, les jeunes, les femmes et l'ensemble des acteurs du développement rural.

Performance de l'ANADER

La rencontre a réuni les Directeurs centraux et régionaux, les Conseillers techniques régionaux, les Chefs de zones, ainsi que les responsables des centres de formation. Tout ce beau monde réuni autour d'une ambition commune : celle de renforcer le rôle de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural dans la mise en œuvre des politiques publiques au service du développement rural. Dans son intervention, le PCA Louis Kouakou-Habonouan a expliqué l'ambition qui sous-tend l'initiative des « Rendez-vous de l'ANADER ». Cette activité, qui va être éployée progressivement dans les 31 régions et les deux districts autonomes de la Côte d'Ivoire, vise à rapprocher davantage l'entreprise des populations en vue de renforcer l'appropriation de ses missions par les communautés rurales. Le PCA de l'ANADER a redit sa conviction qui est que son institution doit demeurer un acteur majeur du développement rural. Louis Kouakou-Habonouan a relevé les atouts dont dispose l'ANADER pour accompagner efficacement l'action publique sur l'ensemble du territoire national. Forte de sa présence jusque dans les localités les plus reculées, cette structure est appelée à renforcer son rôle de levier privilégié de mise en œuvre des politiques publiques, tant dans le domaine agricole que dans les autres secteurs qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Une ambition qui repose, notamment, à en croire le PCA de l'ANADER, sur les femmes et les hommes qui portent quotidiennement les actions de l'entreprise sur le terrain.



En outre, Louis Kouakou-Habonouan a évoqué plusieurs chantiers qui vont aider à renforcer la performance institutionnelle de l'ANADER. Des actions qui se feront, surtout, à travers une meilleure valorisation des ressources humaines, le renforcement de la protection sociale des agents, la réflexion sur la retraite complémentaire ainsi que l'amélioration des conditions de travail. Louis Kouakou-Habonouan a rappelé que les défis à relever concernent, notamment, la sécurité et la souveraineté alimentaires, la modernisation de l'agriculture, l'autonomisation des femmes, l'employabilité des jeunes à travers le secteur agricole, la résilience des systèmes de production, la durabilité des activités agricoles ainsi que l'accès aux intrants. L'ANADER, en tant que structure sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, doit, selon son PCA, renforcer son action afin d'apporter des réponses à ces différentes problématiques.

Il faut souligner qu'à l'occasion des « Rendez-vous de l'ANADER » dans le Gbêké, le Plan Stratégique de Développement (PSD) 2026-2030 de cette société a été présenté. Aligné sur les orientations du Programme National de Développement (PND) 2026-2030, ce document constitue la feuille de route de l'Agence pour les cinq prochaines années. C'est une vision qui repose principalement sur le renforcement de la sécurité et de la souveraineté alimentaire, la modernisation de l'agriculture ivoirienne, la promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes et l'amélioration durable des conditions de vie des populations rurales. Les résultats déjà enregistrés témoignent de la pertinence de cette approche, avec plus de 30 000 exploitants agricoles accompagnés dans la région du Gbêké en 2025. L'initiative de

Bouaké, saluée par les autorités administratives, politiques et coutumières de la région, certifie la volonté de l'ANADER de demeurer le leader du développement rural et du conseil agricole en Côte d'Ivoire. Cette rencontre a été marquée par d'autres interventions dont celle du Directeur général l'institution, Dr Sidiki Cissé, de représentants des responsables opérationnels et des administrateurs. Tous ont réaffirmé leur engagement à accompagner la mise en œuvre des mesures prises en vue de contribuer au rayonnement et à la performance de l'ANADER. Les participants ont également salué la vision portée par le PCA Louis Kouakou-Habonouan qui, dès sa prise de fonction en avril 2026, avait promis d'engager l'ANADER sur le chemin de la proximité.

André SELFLOUR



DÉVELOPPEMENT RURAL ET CONSEIL AGRICOLE L'ANADER présente son PSD 2026-2030

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a présenté, mercredi 10 juin 2026, son Plan stratégique de développement (PSD) 2026-2030 à l'occasion du premier numéro de sa tribune dénommée « Les rendez-vous de l'ANADER ». Cette activité a pour objectif de faire mieux connaître l'agence auprès des populations, des partenaires techniques et financiers, des bailleurs de fonds ainsi que de l'ensemble des acteurs intervenant dans le développement rural. L'ANADER est, en effet, un instrument d'appui au développement de l'agriculture et du monde rural mis au service de l'État de Côte d'Ivoire et de ses partenaires. Présentant les orientations du Plan stratégique de développement 2026-2030, le Directeur général de l'ANADER, Dr Sidiki Cissé, a fait savoir que ce document a été élaboré selon une approche participative qui associe les différentes parties prenantes du développement agricole et rural. Dr Sidiki Cissé a indiqué que le PSD repose sur cinq axes



stratégiques : d'un, le développement des cultures agricoles ainsi que des productions animales ; de deux, la santé communautaire, la nutrition et le bien-être des populations vivant en milieu rural ; de trois, l'entrepreneuriat agricole ; de quatre, l'amélioration des conditions de travail du personnel de l'ANADER, et de cinq, le suivi-évaluation des actions et programmes mis en œuvre par l'agence. Dr Sidiki Cissé a aussi présenté les perspectives attendues au terme de l'exécution du plan. A en croire le DG de l'ANADER, l'ambition est de contribuer à faire de la Côte d'Ivoire un pays capable de produire l'essentiel des denrées qu'elle consomme tout en répondant à la demande croissante de certains pays voisins. Il a souligné que la Côte d'Ivoire a déjà atteint

un niveau d'autosuffisance sur certaines spéculations telles que le manioc et l'igname. Toutefois, a-t-il ajouté, l'évolution de la demande dans la sous-région, conjuguée aux effets des crises enregistrées dans certains pays voisins, nécessite une augmentation de la production nationale afin de satisfaire à la fois les besoins internes et les demandes extérieures. Dr Sidiki Cissé a indiqué que le PSD 2026-2030 prend en compte ces enjeux liés à la sécurité alimentaire, à la souveraineté alimentaire et à l'accroissement de la production agricole.

Ce que prévoit le Plan

Par ailleurs, la présentation technique du Plan stratégique de développement 2026-2030 a été assurée par le Directeur des

études, de la Prospection et des Projets de l'ANADER, Dr Miaman Koné. Au cours de son exposé, il a indiqué que le document accorde une place importante à la sécurité et à la souveraineté alimentaires à travers l'accroissement des productions vivrières, animales et halieutiques. Le PSD 2026-2030 de l'ANADER prévoit en outre le renforcement de la compétitivité des filières agricoles, aussi bien pour les cultures pérennes et d'exportation que pour les cultures annuelles. Cette orientation s'appuie sur la promotion de l'entrepreneuriat agricole, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes ainsi que le développement d'une stratégie de communication et de marketing adaptée aux besoins du secteur. Le document stratégique intègre également les enjeux liés à la durabilité des productions agricoles à travers la prise en compte des effets du changement climatique, le développement de la recherche appliquée, l'innovation technique

et la diffusion de technologies adaptées aux exploitations agricoles. Selon Dr Miaman Koné, le plan prend en considération les questions de genre et de sécurisation foncière, considérées comme des leviers pour le développement durable du secteur agricole. L'amélioration des conditions de vie des populations rurales figure également parmi les priorités du PSD. De fait, le document prévoit des actions en matière de santé communautaire, de sécurité nutritionnelle, de développement coopératif, d'inclusion financière, de développement territorial et de promotion de l'économie locale. Aussi, les cinq axes stratégiques du document ont-ils été également détaillés par le Directeur des Études, de la Prospection et des Projets.

André SELFLOUR



FESTIVAL DU KROUBI À BONDOUKOU

L'ANADER met en lumière l'élevage des abeilles

L'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) a choisi de promouvoir l'apiculture moderne comme activité génératrice de revenus lors de la cérémonie d'ouverture de la 10^e édition du Festival international du Kroubi (FIK), tenue jeudi 11 juin 2026 au musée de Bondoukou.



à travers un stand d'exposition et de sensibilisation, l'ANADER a présenté au public les opportunités offertes par l'élevage des abeilles, dans le cadre de sa stratégie de diversification des sources de revenus des producteurs agricoles de la région du Gontougo. Selon la coordinatrice technique de la Direction régionale Nord-Est de l'ANADER, Koulibaly Kady, la participation de la structure à ce rendez-vous culturel s'inscrit dans sa mission de vulgarisation agricole et d'accompagnement des producteurs ruraux. Elle a précisé que l'objectif de l'apiculture moderne est de développer l'élevage artificiel des abeilles afin de tirer profit de l'ensemble des bénéfices issus de leur exploitation, tout en préservant le peuplement naturel. « L'objectif est de sensibiliser les producteurs aux opportunités de diversification de leurs revenus, en

complément des cultures de rente traditionnelles. L'apiculture moderne vise à développer un élevage contrôlé des abeilles afin de valoriser tous les bénéfices de leur exploitation tout en préservant les colonies naturelles », a-t-elle expliqué. Mme Koulibaly a souligné que l'ANADER accompagne déjà les producteurs à travers le conseil agricole et la formation, mais entend également les orienter vers de nouvelles activités économiques capables d'améliorer durablement leurs conditions de vie. Le stand de l'ANADER a également permis d'exposer divers produits agricoles et de mettre en

avant le potentiel économique de la région, notamment dans les filières anacarde et cacao. La responsable technique a rappelé les actions engagées par l'État et l'ANADER pour relancer la culture du cacao dans le Nord-Est à travers la distribution de semences améliorées et l'encadrement des producteurs. « Nous voulons montrer qu'au-delà de l'anacarde, qui constitue une richesse pour le Gontougo et le Bounkani, il existe d'autres opportunités agricoles et entrepreneuriales susceptibles de renforcer la résilience économique des exploitants », a-t-elle affirmé. Mme Koulibaly a enfin invité les

populations du Gontougo, du Bounkani et des régions voisines à visiter le stand de l'ANADER afin de découvrir les innovations agricoles, les techniques d'apiculture et les actions menées en faveur d'une agriculture durable. Le pré-

sident du comité d'organisation, Didier Yeboua, a rappelé les origines du Kroubi, danse traditionnelle des peuples Nafana, Koulango, Malinké et Sénoufo, symbole du passage à l'âge adulte chez les jeunes filles. Le Festival international du Kroubi se poursuivra avec des expositions artisanales, des spectacles culturels, des prestations artistiques, des rencontres communautaires et diverses activités destinées à promouvoir les richesses culturelles du Gontougo et à renforcer les liens entre les peuples. La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de la professeure Élise Tombiama Fon, ancienne ministre de la Culture et du Tourisme du Burkina Faso, ainsi que de Mme Borges Philo, présidente de la Chambre de commerce ivoiro-portugaise, aux côtés de plusieurs personnalités du monde culturel, économique et institutionnel.

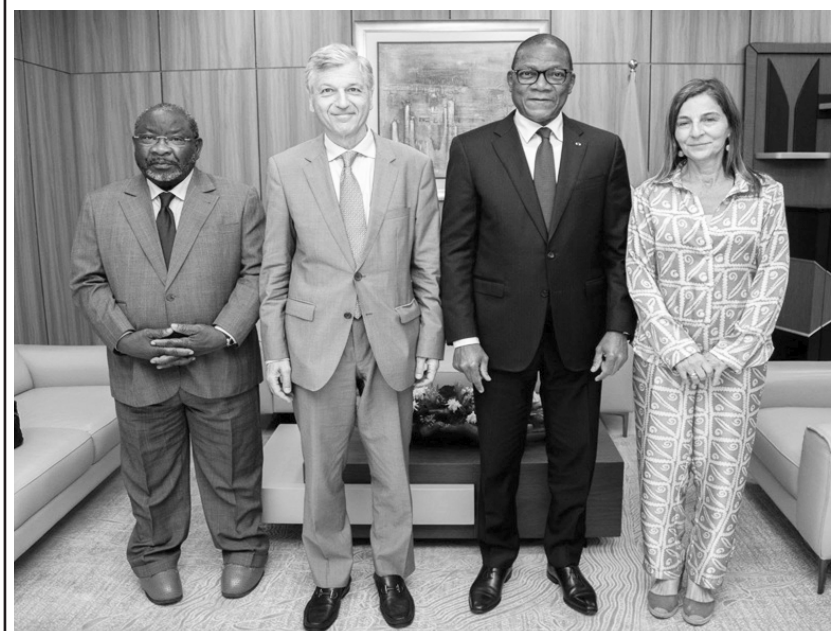
Source : AIP

PARTENARIAT AGRICOLE

La Côte d'Ivoire et l'Espagne examinent de nouvelles perspectives

L'ambassadeur d'Espagne en Côte d'Ivoire, Guillermo Marín Gorbea, a été reçu en audience par le Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné. C'était jeudi 11 juin 2026 à Abidjan. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur le renforcement des relations agricoles entre les deux pays et permis d'explorer plusieurs axes de coopération inspirés de l'expérience agricole espagnole. Parmi les priorités évoquées figurent le développement des productions agricoles, la maîtrise de l'irrigation, le renforcement de la sécurité alimentaire ainsi que la formation des acteurs du secteur. Il faut noter que plusieurs partenariats ont été signés entre les deux pays ces dernières années. En octobre 2025, un accord de prêt d'un montant total de 3,349 millions d'euros, soit un peu plus de 2,197 milliards de FCFA, a été conclu entre l'Institut de Crédit Officiel (ICO) du Royaume d'Espagne et la Côte d'Ivoire en vue du financement du projet de renforcement des capacités du Laboratoire national d'Appui au Développement agricole (LANADA). Il permettra, en effet, de renforcer les capacités techniques de cinq laboratoires, notamment pour l'acquisition, l'installation et la mise en service de matériels de laboratoire de dernière génération.

Sandrine KOUADJO



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Bernard Comoé échange avec le Représentant pays de la FAO

Bernard Comoé, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, chargé des Productions vivrières, a échangé avec Monsieur Joseph Nyemah, Représentant-pays de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Côte d'Ivoire. Un échange jugé riche, centré sur des perspectives de coopération concrètes au service de la sécurité alimentaire de la Côte d'Ivoire. Les deux hommes ont évoqué un projet de coopération Sud-Sud financé par la Chine sur la filière riz, dont le démarrage est imminent ; une opportunité de capitaliser sur les expériences asiatiques en matière de riziculture intensive. Ils ont aussi fait cas d'un nouveau projet de coopération financé par le Japon portant sur la digitalisation de la filière riz ; un levier stratégique pour améliorer la traçabilité, la collecte de données



et l'accès aux marchés pour nos producteurs. Et plus largement, le Ministre Bernard Comoé et Monsieur Joseph Nyemah ont parlé d'axes de collaboration future entre la FAO et le Ministère en chargé des Productions vivrières, en cohérence avec les priorités nationales ivoiriennes de souve-

raineté alimentaire. La Côte d'Ivoire peut compter sur ses partenaires internationaux pour accompagner la transformation de son agriculture vivrière. Ensemble, construisons une filière riz compétitive, résiliente et souveraine.

Aristide KOFFI

AGRICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

D'ici à 2040, un plan de 6 000 milliards de FCFA pour révolutionner

L'UEMOA veut accélérer la transformation du secteur agricole régional avec un portefeuille de projets estimé à 6 000 milliards de FCFA, soit environ 10,70 milliards de dollars US, d'ici 2040.

Présentée à Bamako lors d'une rencontre avec les autorités maliennes, cette stratégie repose sur trois filières clés : les engrais, le riz et le coton, au cœur des défis de souveraineté alimentaire et industrielle de la région.

À l'horizon 2040, l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ambitionne de mobiliser un vaste portefeuille d'investissements destiné à structurer durablement les chaînes de valeur agricoles. L'initiative, présentée le 1er juin 2026 à Bamako, s'inscrit dans un « Livre blanc » actuellement promu auprès des États membres. Ce document stratégique vise à orienter les politiques publiques et les investissements privés vers des filières jugées prioritaires pour la croissance et la sécurité alimentaire.

Trois chaînes de valeur au cœur de la stratégie

Le plan repose sur trois piliers majeurs : les phosphates et engrais, le riz et le coton textile. Trois secteurs qui résument à eux seuls les déséquilibres structurels de l'agriculture ouest-africaine.



Engrais : une dépendance coûteuse aux importations

Dans la région, la faiblesse de la production locale d'engrais oblige les États à importer massivement. Selon la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), les achats d'engrais ont atteint en moyenne 543,5 milliards de FCFA par an entre 2020 et 2024. Les principaux pays importateurs sont la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal. Cette dépendance expose fortement la région aux fluctuations des marchés internationaux, avec un impact di-

rect sur les coûts de production agricole.

Riz : le symbole de l'insuffisance alimentaire

Le riz, aliment de base dans la région aux côtés du maïs et du mil, illustre les limites de l'autosuffisance agricole. Malgré un potentiel important, la production locale ne suit pas la croissance de la demande. Résultat : l'UEMOA importe massivement, principalement depuis l'Inde et la Thaïlande. Toujours selon la BCEAO, les importations de riz atteignent en moyenne 1 627,42 mil-

liards de FCFA par an entre 2020 et 2024, avec une forte concentration en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Sénégal.

Coton : le moteur exportateur encore sous-transformé

À l'opposé, le coton représente l'un des rares succès agricoles de la région. Culture de rente stratégique, il constitue une source majeure de devises pour plusieurs États producteurs, dont le Mali, le Burkina Faso, le Bénin et la Côte d'Ivoire. En 2024, les exportations de fibre de coton ont généré environ 1 011 milliards de FCFA, selon

la BCEAO. D'après Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, les pays de l'UEMOA représentent près de la moitié de la production africaine de coton graine. Mais malgré cette performance, la filière reste peu industrialisée, limitant la création de valeur locale.

Une transformation structurelle sur quinze ans

Pour les autorités régionales, le livre blanc de l'UEMOA s'inscrit dans une vision de long terme (2026-2040) visant à renforcer la productivité et la compétitivité des filières agricoles. L'objectif est clair : passer d'une agriculture dominée par les importations et l'exportation brute de matières premières à un modèle davantage industrialisé et intégré.

Un défi politique, financier et industriel

Si l'ambition affichée est massive, sa concrétisation dépendra de plusieurs facteurs clés : coordination entre États membres, mobilisation des financements et implication accrue du secteur privé. Dans un contexte où l'Afrique de l'Ouest cherche à réduire sa dépendance alimentaire tout en développant ses industries agroalimentaires, ce plan pourrait devenir un levier structurant – à condition de transformer les annonces en investissements concrets.

Source: AFRIKMAG

FRANCE

Les Salons agricoles sont une chance pour le pays

La Ministre française de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire, Annie Genevard, prend acte de la déclaration commune publiée le 9 juin 2026 par le SPACE, le Sommet de l'Élevage, le Salon International de l'Agriculture, GDS France et Races de France, par laquelle ces acteurs majeurs réaffirment leur volonté d'organiser les prochaines éditions des grands salons en présence de l'ensemble des espèces animales. La Ministre salue cette démarche collective et l'engagement fort des organisateurs en faveur du maintien de ces rendez-vous essentiels pour l'élevage français. Ces manifestations constituent des vitrines uniques de l'excellence génétique, sanitaire et technique de nos filières, ainsi que du savoir-faire et de l'engagement quotidien des éleveurs. Au-delà de leur rôle dans le lien entre le monde agricole et les citoyens, les salons agricoles ont une impor-

tance économique et professionnelle capitales qu'il faut soutenir. Ils contribuent à faire connaître la diversité des productions françaises, à valoriser les métiers de l'élevage et à renforcer l'attractivité de ces filières stratégiques pour notre souveraineté alimentaire. Il est donc essentiel que les prochaines éditions puissent se tenir dans les meilleures conditions. De plus, il convient de rappeler que les rassemblements d'animaux sont encadrés par une réglementation nationale particulièrement rigoureuse, fondée sur des garanties sanitaires solides et appliquée avec la plus grande vigilance par l'ensemble des acteurs concernés. Toute exigence supplémentaire doit veiller à ne pas décourager la participation à ces salons, faute de quoi elle ne remplirait pas son objectif de soutien du monde de l'élevage. La Ministre note avec satisfaction que les organisations signataires



convergent vers la mise en place d'un certificat sanitaire commun, témoignant de leur attachement partagé au respect de la réglementation et à la préservation du haut niveau sanitaire qui fait la force de l'élevage français. Au-

delà de ces trois grands rendez-vous nationaux, la ministre invite l'ensemble des salons et concours agricoles organisés sur le territoire à s'inspirer de cette dynamique. Ces événements participent pleinement à l'animation des terri-

toires ruraux, au maintien de la vie agricole locale et à la promotion de l'excellence de l'élevage français.

Source : agriculture.gouv.fr

« Je rêve d'un avenir où l'agriculteur ivoirien ne sera plus seulement perçu comme un homme de la terre, mais aussi comme un entrepreneur accompli, respecté, prospère... en costume s'il le souhaite. » Bruno Nabagné Kone, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

